

COMMUNE DE
NEULLAY-LES-BOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 mars 2022

L'an deux mil vingt-deux le trente-et-un mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Patrice BOIRON, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 mars 2022

Présents: Patrice Boiron, Claude Vidal, Aurore Aucouturier, Françoise Guillaume, Frédéric Ranty, Philippe Le Lan, Franck Picot, Christophe Journaud, Béatrice Poulet, Florent Nacu, Serge Riet, Joao Paulo Fonseca Pascoa

Absents excusés : Mmes Laurence Colin, Carole Hay, Fanny Castuera

M. Claude Vidal est désigné **secrétaire de séance**.

2022/03/24/OBJET : Avis Carrières Lavaux

Par courrier du 28 janvier 2022, la Préfecture de l'Indre nous informe de l'ouverture d'une enquête publique relative à la demande d'autorisation en vue du prolongement de la durée d'exploitation et l'extension de la carrière de calcaire « le Bois du Prieuré » sur la commune de Villedieu-sur-Indre.

Cette enquête publique a eu lieu du 21 février 2022 au 25 mars 2022 à la mairie de Villedieu-sur-Indre.

L'ensemble du conseil municipal a été destinataire de ce dossier.

Conformément à l'article R 181-38 du code de l'environnement, le conseil municipal a été réuni et décide d'émettre un avis favorable à cette demande d'autorisation.

(une personne du conseil ne prend pas part au vote)

Conformément à l'article R 102 du code des tribunaux administratifs, la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Patrice BOIRON



Nombre de membres	15
présents	12
représentés	0
votants	11
pour	11
contre	0
abstentions	1